

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 31 Août 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente et un Août à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Monsieur Christophe LAGNIEZ, Maire.

Présents : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, CARRE Philippe, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord, MOITREL Antoine, SOYEZ Guillaume.

Absents excusés : Mme DEQUEANT Marine et M. DELADERIERE Jean-Michel ont donné procuration à M. LAGNIEZ Christophe.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 27/08/2021 - **Date d'affichage** : 27/08/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme PRUVOST Florence.

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que neuf conseillers sont présents, Madame DEQUEANT Marine et Monsieur DELADERIERE Jean-Michel, absents excusés, ont donné procuration à Monsieur Lagniez.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h07.

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des conseillers que la séance est enregistrée.

1/ Approbation du Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 juin 2021 :

Monsieur DEMAILLY donne lecture aux conseillers du compte-rendu de la réunion du 8 juin 2021.

Le compte-rendu de la séance du 8 juin 2021 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

- Point sur l'avancement des divers dossiers traités :

Nous attendons le courrier de Monsieur Fouquez concernant sa décision de quitter le logement école.

DTA : néant.

Monsieur Demailly donne le compte rendu de la réunion avec Monsieur Vautier pour la réfection des trottoirs.

Le prix définitif pour l'achat du "Bleu du Nord" est de 340 000 €.

Le Bac RELAIS, rue Verte, n'a pas encore été déplacé.

Le montage du chapiteau se fera le samedi 4 septembre à côté de la salle des fêtes. Il faudrait

voir avec Denis Roussel pour le déplacement de la remorque.

ITECH - le PC du secrétariat est commandé - nous sommes en attente.

Les Elections se sont bien déroulées.

La cérémonie du 1er juillet s'est bien passée.

Le 13 juillet, le Comité des Fêtes a servi 230 repas au total.

La cérémonie du 14 juillet ainsi que le repas et les jeux ont été appréciés par tous.

L'enrobé à froid à la charge de la Commune et de l'AFR a été commandé.

La prochaine réunion de la CCSA aura lieu le jeudi 16 septembre.

Suite à la réunion de la commission embellissement, Monsieur Blondiaux avec l'aide des jeunes du Lycée Pro prépare la réalisation de pots pour mettre dans le village.

Le Comité des Fêtes reporte l'achat de guirlandes pour cette année.

La signalisation des chemins avec des panneaux est en cours.

L'Asso 3 A a demandé à reprendre leurs créneaux - au vu des travaux à réaliser, il n'est plus possible de laisser la salle des fêtes disponible.

Monsieur Soyez a passé le message aux parents concernant le rodéo en vélo, ceux-ci en sont conscients.

L'installation du poulailler est en instance - prendre en compte la réglementation et les obligations - l'accès à la voirie est autorisé avec beaucoup de prescriptions - de nouvelles pièces sont jointes au dossier.

2/ FDE : Délibération nouveau contrat.

Monsieur Blondiaux expose aux conseillers que la Commune est membre du groupement de commandes pour l'achat d'Electricité et que les conditions d'adhésion à ce groupement sont définies dans un acte constitutif.

Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter et les missions réalisées par la FDE 62 se sont développées.

L'acte constitutif n'avait pas été modifié depuis sa création. La FDE a modifié cet acte au niveau de la refacturation des frais de fonctionnement.

Le principe de l'achat groupé - 3 ans de prix fixe - Nouveau fournisseur TOTAL Energie - Hausse de 7 % - contrat qui court du 31/11/2021 au 31/12/2024 -

Vote POUR 11 - ABSENTION 0 - CONTRE 0

3/ APC : Délibération nouveau contrat agent

Madame LESOT a fait part de son intention de ne pas renouveler son contrat.

Madame LESOT a accepté des heures de surveillance des enfants pour le Syndicat à vocation scolaire du RPI.

Le contrat sera différent : tenue de l'APC - tenue de l'épicerie - tenue du pôle social - animations culturelles et sportives.

6 candidatures - Christopher DUPRE a été retenu.

15h APC + 7h missions annexes

Délibérations à prendre concernant le temps de travail, la création du contrat

durée du contrat : 6 mois avec 1 mois d'essai.

Vote POUR 11 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

4/ Annulation subventions obtenues

Monsieur Soyez fait part à l'assemblée que le projet DECI n'est pas complet - les 3 phases posent problème.

Il faut monter le dossier en une phase - Subvention DETR - FARDA et CCSA.

Travaux qui ont été prévus en 2022.

Gros projet également - la réhabilitation du terrain de foot avec construction de vestiaires- les contacts ont été pris avec la Région, le Département, le District, la Fédération -

On peut bénéficier du plan de relance.

La décision est reportée à la prochaine réunion.

5/ Préparation fête communale

Sortie des géants le vendredi.

Repas dansant "moules/frites" le samedi soir.

Apéritif concert le dimanche midi.

et restauration rapide le lundi soir.

L'association "Les Amis Réunis" a décidé de ne pas assurer la brocante cette année, la Commune la prendra en charge.

Monsieur Blondiaux et Madame Balavoine gèrent les réservations, l'installation, le contrôle, etc.

Le Comité des Fêtes se réunira le vendredi 3 septembre à la salle des fêtes.

6/ Présentation des taxes communales

Monsieur Blondiaux va revoir avec Madame Richard la possibilité de mettre en place les nouvelles taxes sur le foncier bâti et non bâti.

Il faut les voter avant le 30 septembre 2021 pour une mise en place en 2022.

7/ Questions diverses

a) EDF Collectivités - Monsieur Blondiaux informe les conseillers qu'EDF a réajusté les puissances souscrites pour l'éclairage public. Il convient de compléter et de signer le tableau joint puis de l'envoyer par mail avant le 17 septembre. Une économie de 200 € par an sera effective.

b) Au Bleu du Nord - Prix initial 350 000 € - Vu les modifications électriques chiffrées, une proposition à 340 000 € a été faite. Monsieur le Maire a fait parvenir à Maître Virgata la délibération prise ainsi que la proposition. Maître Virgata se mettra en rapport avec Maître Burghgraeve.

Etape suivante : le compromis à signer avant la validation de l'emprunt par la Banque.

c) Accès PMR à la salle des fêtes - les travaux vont commencer avant le 31 décembre 2021.

d) Atribus - en attente du fournisseur.

e) L'agent a toujours des problèmes avec la tondeuse autotractée au démarrage.

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23h00.

La prochaine réunion est prévue le 21 septembre.

Fait en mairie, le 3 septembre 2021

Le Maire

Christophe LAGNIEZ

SOMMAIRE des délibérations prises au cours de la séance

Réf. - 20210831_20

- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ou pour un accroissement temporaire d'activité -

Réf. - 20210831_21

**- Instituant l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires - IHTS -
- Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires -**

Réf. - 20210831_22

- SUPPRESSION ET CREATION D'EMPLOI A TEMPS NON COMPLET -

Réf. - 20210831_23

- CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT -

Réf. - 20210831_24

- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés - [Acte constitutif Version 2021]

